

DECRET N° 85/423 / du 1/4/85

portant nomination des Directeurs à la
Direction Générale de l'Audiovisuel.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la Loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certain-
es dispositions de la Constitution;

Vu le décret n° 84/856 du 7 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités de
fonctions allouées à certains responsables administratifs,

Le Conseil de Cabinet entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés à la Direction Générale de l'Audiovisuel en
qualité de :

- Directeur des Affaires Administratives et Financières :

- BANANGANDZALA Jacques

- Directeur de la Radiodiffusion Nationale :

- ODZOKI Serge Michel, Journaliste niveau III

- Directeur de la Télévision Nationale :

- SAM OVHEY Eugène Guy Noël, Journaliste niveau III

- Directeur de la Production des Programmes Audiovisuels :

- Alphonse Marie TOUCAS, Journaliste niveau III

.../...

- Directeur de la Coopération et des Relations Publiques :

- Adrien Honoré MBEYET, Journaliste niveau II

ARTICLE 2.- Les intéressés percevront les indemnités de fonctions prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à BRAZZAVILLE, le 1er Avril 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Information
et des Postes et Télécommuni-
cations,

Christian Gilbert BEMBET.-

Ange Edouard YOUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
Fonction Publique et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-